



COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/660.25.62
Fax 026/660.17.76
commune@corcelles.ch

1562 Corcelles, le 22 février 2023

AVIS OFFICIEL

Commune de Corcelles

ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité informe la population de la demande d'abattage d'arbre(s) suivante :

<u>Propriétaire</u>	:	Commune de Corcelles
<u>Situation</u>	:	DP 81 – Chemin des Frênes
<u>Nombre d'arbres</u>	:	2
<u>Essence</u>	:	Frênes
<u>Délai d'enquête</u>	:	du 23 février au 14 mars 2023

Les remarques ou observations sur cette demande doivent parvenir à la Municipalité dans le délai d'enquête susmentionné.

La Municipalité